

Nageuses synchronisées

Yves Rousseau

Numéro 98-99, automne 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/25052ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rousseau, Y. (1999). Nageuses synchronisées. *24 images*, (98-99), 50-51.

NAGEUSES SYNCHRONISÉES

PAR YVES ROUSSEAU

J'allais achever cette chronique quand une dépêche de la Presse canadienne reprenant un article du *Ottawa Citizen* m'a fait bondir. L'actuelle présidente du CRTC, M^{me} Françoise Bertrand, serait pressentie pour la succession de Perrin Beatty à la tête de Radio-Canada: il s'agit de cette madame Bertrand, dont l'organisme qu'elle dirige vient de refiler en l'espace de moins d'un mois deux gifles magistrales à la SRC. D'abord en refusant tous

ce n'était pas assez, le CRTC offre en prime la fréquence 690 sur la bande AM montréalaise, l'ancienne adresse de CBF..

Alors, iriez-vous engager comme patronne quelqu'un dont les décisions ont littéralement muselé tous vos projets d'expansion? Non, évidemment, sauf qu'en démocratie libérale, vous n'avez la plupart du temps rien à dire sur le choix de la patronne. Dans le cas d'une entreprise privée, c'est le conseil d'administra-

reconnus pour leur compétence en tant que gestionnaires mais aussi des personnes «amies du régime».

Le parcours de M^{me} Bertrand est exemplaire à cet égard. Nommée par les libéraux québécois à la tête de ce qui s'appelait à l'époque Radio-Québec, elle prend ensuite la route d'Ottawa et du CRTC, dont les décisions ont une influence énorme non seulement sur ce que vous voyez et entendez à la télé mais aussi sur le choix de celui qui obtiendra les contrats juteux, les meilleures fréquences, les subventions et les profits qui vont avec. Par exemple André Bureau, président d'Astral, est lui-même un ancien président du CRTC. Comme quoi un passage au CRTC peut difficilement nuire à une carrière de haut vol dans les médias électroniques. Le patron d'Astral, qui a raslé trois des quatre nouveaux canaux spécialisés accordés par le CRTC, était fier d'annoncer ses nouvelles chaînes qui vont comme suit: Canal Z consacré à la science, la science-fiction et le paranormal; Canal Histoire, dont la licence prévoit que 25% de la programmation sera *autre* qu'américaine (grosse concession à la vision du monde *made in USA*, sans doute en réponse aux propos de Jean Chrétien sur les lacunes de l'enseignement de l'histoire au Canada) et pour finir Canal Fiction qui proposerait des films, miniséries et 12 téléfilms canadiens par année, wow! Une quatrième chaîne s'appelle (ironiquement?) Canal Évasion et propose tourisme, voyages, aventures et évasion, ce dont les Canadiens ont bien besoin selon le CRTC; avec un

dollar chroniquement anémique, aussi bien rester chez nous et regarder la tivi, sti!

Rassurez-vous, tout cela est parfaitement légal. Mais revenons au parcours de madame Bertrand, qui s'est montrée tellement en phase avec les vues et volontés de Sheila Copps (ministre du drapeau canadien, et accessoirement du patrimoine, donc des télécoms qui sont, comme chacun le sait, garantes de la spécificité canadienne) sur l'avenir de la SRC, qu'on aurait dit le clairon et son écho sur les Rocheuses ou mieux encore, des nageuses synchronisées tellement c'était beau à voir.

Rappelons que Sheila Copps s'inscrit dans une tradition libérale résolument anti-SRC inaugurée au plus haut échelon par Trudeau qui, à sa grande époque, taxait Radio-Canada de «nid de séparatistes», savoureuse expression récemment dépoussiérée par Me Guy Bertrand devant le CRTC. En voilà un qui «pense gros», pour parler bilingue. Et pendant ce temps, les journaux du Québec publient régulièrement des lettres de téléspectateurs dénonçant le parti pris résolument fédéraliste de la SRC. Gageons que ces derniers sont manipulés par des directives occultes du Parti Québécois...

Enfin, la relation d'amour-haine entre le pouvoir et les médias, particulièrement la télé, ne date pas d'hier. Pendant que le général De Gaulle clamait «Vive le Québec libre!», il utilisait l'ORTF, la télé française d'État, comme sa propre télé privée. Quand on sait qu'il a fallu attendre un président socialiste pour que la France ait des chaînes

« Le parcours de M^{me} Bertrand est exemplaire à cet égard. Nommée par les libéraux québécois à la tête de ce qui s'appelait à l'époque Radio-Québec, elle prend ensuite la route d'Ottawa et du CRTC, dont les décisions ont une influence énorme non seulement sur ce que vous voyez et entendez à la télé mais aussi sur le choix de celui qui obtiendra les contrats juteux, les meilleures fréquences, les subventions et les profits qui vont avec. Par exemple André Bureau, président d'Astral, est lui-même un ancien président du CRTC. »

les projets de canaux spécialisés parrainés par la télé d'État canadienne; ensuite en octroyant à CKVL (une station de radio montréalaise qui mise sur André Arthur et Jean-Marc Parent et n'a ni salle des nouvelles ni journaliste depuis une dizaine d'années) le mandat de lancer la première chaîne radio d'information continue en français au Canada et cela face à un dossier très étoffé présenté par Radio-Canada. Comme si

tion, représentant des gros actionnaires, qui choisit. Ici, dans le domaine public, il n'y a qu'un seul et unique actionnaire: le Gouvernement fédéral. C'est donc une nomination hautement politique, comme c'est souvent le cas tant au provincial qu'au fédéral; que le gouvernement soit libéral ou péquiste, conservateur ou néo-démocrate, il aura tendance à installer à certains postes-clés non seulement des gens

privées, on voit qu'on n'en est pas à un paradoxe près dans le merveilleux monde de la télé.

Un des projets de chaîne spécialisée de la SRC portait sur un réseau des arts, en partenariat avec Arte, une des meilleures télévisions au monde. Le «niet!» du CRTC dans ce dossier est symptomatique de la complexité des visées des gouvernements d'Ottawa et de Québec. Ottawa possède une télé d'État bicéphale (CBC et SRC). Cette dernière est encore populaire auprès des Québécois tandis que son pendant anglophone croupit sous les 10% d'audience. Le secteur privé reluque donc ce marché francophone, nettement plus appétissant. Alors pas question de laisser la SRC faire des gains aux dépens des chevaliers de la libre entreprise gavés de subventions. Il faudrait dire à Péladeau fils de regarder, entre deux plaidoyers anti-concurrence-déloyale-du-privé-par-le-public, les génériques des séries canadiennes de jeux et de téléromans qui passent sur son propre réseau; il s'apercevrait peut-être que les mots «Gouvernement du Canada» et «Gouvernement du Québec» y sont omniprésents. Des centaines de millions de fonds publics financent chaque année la production télévisuelle canadienne «privée». S'il était privé de subven-

tions, Péladeau fils se priverait-il de faire l'apologie du privé?

L'autre enjeu, c'est la tarte publicitaire. Et là-dessus, je parie que Sheila Copps en connaît une pointe. Les «privés» ont unanimement dénoncé la présence de la SRC dans des champs comme le sport-spectacle et les variétés bien grasses. Personnellement je serais plutôt d'accord pour exclure ces créneaux du mandat de la SRC. Ce qui me choque, c'est l'hypocrisie des diffuseurs privés qui ne réclament le régime minceur de la SRC que pour mieux s'engraisser des deux côtés.

Les choses se compliquent davantage si l'on ajoute la position du Gouvernement du Québec, qui s'est fait l'allié objectif de Sheila Copps pour tuer dans l'œuf l'alliance SRC-Arte, perçue comme une menace mortelle pour Télé-Québec qui, malgré un regain de qualité et d'audience, reste une chaîne sous perfusion, à qui son commanditaire provincial (en voilà un qui «pense gros» mais qui agit petit) refuse les moyens de ses ambitions, à tel point que la programmation d'été de Télé-Québec est exclusivement constituée de reprises (au demeurant fort bonnes) parce que les coffres sont vides.

Reste à voir ce que serait une SRC sous la direction de Françoise

« Rappelons que Sheila Copps s'inscrit dans une tradition libérale résolument anti-SRC inaugurée au plus haut échelon par Trudeau qui, à sa grande époque, taxait Radio-Canada de «nid de séparatistes», savoureuse expression récemment dépoussiérée par Me Guy Bertrand devant le CRTC. »

Bertrand, qui a démontré qu'elle pourrait remporter un concours de *paso doble* avec Sheila Copps comme partenaire, ce qui n'est pas le cas du président sortant, le trop bleu Perrin Beatty, ex-ministre conservateur, un des derniers survivants de l'ère Mulroney à la tête d'une société d'État.

«Faisons un rêve», dirait Guitry, et demandons-nous si au fond, une SRC sans les Expos, le Canadien et les Alouettes; sans *La fureur* et surtout sans publicité, serait acceptable? Une SRC avec des films en VO sous-titrés, des dossiers, des documentaires, des séries de prestige, des commandes à des cinéastes et vidéastes, de l'information sans trop de sensationnalisme, des séries animalières, de la musique, de la danse et du théâtre, des entrevues de

fond, des affaires publiques, des collaborations avec d'autres télé du monde, mais aussi moins de montréalocentrisme. Impossible. D'abord les canaux spécialisés hurleraient à l'ingérence, que ce soit RDI, Canal D et même Musimax. Ensuite, les éditorialistes prendraient le relais pour attiser la fibre anti-intellectuelle du contribuable, et Sheila Copps dénoncerait le manque de contenu canadien.

Curieusement, il existe déjà au Canada une télé qui pourrait ressembler à cette SRC fantasmée. Elle s'appelle Télé-Québec et ses revenus sont tellement dérisoires que les «privés» ne prennent même pas la peine de réclamer sa tête. Au contraire, je soupçonne Télé-Québec d'être leur bonne conscience. ■

Le Couac journal satirique

En vente en kiosque,
chaque mois

Abonnement d'un an: 28,76 \$

par tél.: (514) 274-5468 ou (800) 361-1431 ou www.lecouac.net